

La Tangentielle Ouest devient

Tram

13

express

NOUVELLE LIGNE St-Cyr » St-Germain

INFO TRAVAUX

Saint-Germain-en-Laye

Les premiers travaux du Tram 13 express reliant Saint-Cyr RER à Saint-Germain RER débutent en **février 2017**.

Les zones concernées par les premiers travaux



Quelle est la nature de ces travaux ?

Il s'agit d'une opération de coupe d'arbres, nécessaire pour implanter la plateforme du Tram qui sera réalisée en quelques semaines.

Où se déroulent ces travaux ?

Ces opérations concernent plusieurs parcelles en bordure de la forêt et des alignements le long des avenues Kennedy et des Loges.

Quelles sont les modifications de circulation à prévoir ?

Des rétrécissements de voirie sont prévus sur la RN184, l'avenue Kennedy et sur l'avenue des Loges. Des balisages en informeront les automobilistes. Pour votre sécurité, le chantier est clôturé et la circulation piétonne est réorganisée et balisée.

Comment se déroulent ces travaux ?

1



Un écologue se rend sur les sites concernés pour identifier les secteurs à enjeux écologiques et délimiter en amont les opérations de coupe d'arbres. Il bouche éventuellement les cavités présentes dans les arbres pour éviter que les chauves-souris ne s'y installent pour hiberner. Certains arbres sont laissés sur site plusieurs jours après la coupe pour laisser les insectes protégés en partier.

2



Installation du chantier, préparation et sécurisation des secteurs concernés par les travaux (plusieurs parcelles de la forêt et des alignements en bordure des avenues Kennedy et des Loges).

3



Démarrage des opérations de coupe d'arbres réalisées de manière traditionnelle avec des tronçonneuses ou à l'aide d'engins de chantier lorsque les arbres sont inaccessibles.

4



Les branches sont broyées pendant que les troncs sont coupés et stockés avant d'être évacués.

Quelles sont les compensations environnementales ?

Le projet Tram 13 express a avant tout cherché à éviter et réduire autant que possible les impacts engendrés par ses travaux. Les impacts environnementaux qui n'ont pu être évités seront intégralement compensés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Un projet 400% écologique

Le Tram 13 express est une opportunité d'améliorer la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Chaque mètre carré de forêt utilisé par le projet est compensé au moins 4 fois, avec des travaux de reboisement ou d'amélioration de la forêt. Le STIF a proposé à l'État plusieurs sites, parmi lesquels la plaine de la Jonction, qui permettrait de recréer un lien entre la forêt de Saint-Germain et la forêt de Marly. Des arbres seront également replantés le long de la plateforme du tramway.

La faune préservée

Des travaux d'amélioration de la forêt (création de mares, diversification des espèces d'arbres...) permettront à la faune protégée de retrouver un environnement favorable à son développement. Ces opérations auront lieu dans le Bois de la Duchesse à Bonnelles (78) et sur le site de maintenance et de remisage des rames à Versailles.